



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
26 mars 2013
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Soixante-huitième session
Point 16 de la liste préliminaire*
**Les technologies de l'information
et de la communication au service du développement**

Conseil économique et social
Session de fond de 2013
Genève, 1^{er}-26 juillet 2013
Point 13 b) de l'ordre du jour provisoire**
**Questions relatives à l'économie et à l'environnement:
Science et technique au service du développement**

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été élaboré à la demande du Conseil économique et social qui avait prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dans sa résolution 2006/46, d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), dans le cadre de son rapport annuel à la Commission. Il passe en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial aux niveaux international et régional et recense les obstacles et les problèmes rencontrés. Il a été établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'après les renseignements fournis par des organismes du système des Nations Unies et d'autres entités sur les activités menées en 2012 pour donner suite au Sommet mondial, le but étant de partager des pratiques efficaces et des enseignements.

* A/68/50.

** E/2013/1.

Introduction

1. En 2012, l'accessibilité et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont continué de croître. Toutefois, des préoccupations subsistent quant à une nouvelle fracture numérique qui se fait jour entre les pays qui ont des capacités élevées en matière de haut débit et d'utilisation de l'Internet et les autres, notamment les pays les moins avancés (PMA), où les investissements dans les réseaux à haut débit et l'adoption de l'Internet sont moins développés. Cette fracture pose un défi majeur aux gouvernements, aux partenaires du développement et au secteur privé.

2. On trouvera dans le rapport des renseignements communiqués par 22 organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations et parties prenantes internationales en réponse à une lettre du Secrétaire général de la CNUCED les invitant à fournir des éléments sur les tendances, les succès et les obstacles recensés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)¹. Il met l'accent sur les principales initiatives engagées au cours de 2012, telles que les organismes concernés en ont rendu compte².

I. Tendances actuelles

3. Le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile dépasse les 6 milliards et continue d'augmenter³. Plus d'un tiers de la population mondiale utilise désormais l'Internet⁴. Les réseaux à haut débit (large bande), déjà omniprésents dans les pays développés, se développent rapidement dans les pays émergents. Le nombre d'abonnements à l'Internet mobile à haut débit dépasse le milliard et croît au rythme annuel de 40 %⁵. Les gouvernements et les entreprises utilisent de plus en plus les applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour fournir des services publics et répondre aux besoins des consommateurs. Les réseaux sociaux ont eu de profondes incidences sur la manière dont les individus interagissent les uns avec les autres, en tant que citoyens et consommateurs.

4. L'impact des TIC sur le développement sera un thème important dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 et pour l'introduction d'objectifs de développement durable. L'Organisation des Nations Unies et les organismes internationaux ont engagé l'examen décennal des textes issus du SMSI (SMSI+10) qui doit être mené à bien par l'Assemblée générale en 2015, parallèlement à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement. La première réunion d'examen du SMSI+10, intitulée «Vers des sociétés du savoir pour la paix et le développement durable», a été organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'est tenue en février 2013. Le Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au

¹ Africa ICT Alliance, Alliance mondiale TIC et développement, APC, Banque mondiale, CNUCED, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique pour l'Europe, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Conseil de l'Europe, Département des affaires économiques et sociales, FAO, FGI, ICANN, ICC-BASIS, ISOC, OMC, OMM, OMPI, OMS, ONUDI, PNUE, Telefonica, UIT, UNESCO et UPU.

² Le texte intégral des communications de ces organisations est affiché sur le site Web de la Commission de la science et de la technique au service du développement: www.unctad.org/cstd.

³ [http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/material/pdf/2011 %20Statistical %20highlights_June_2012.pdf](http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/material/pdf/2011%20Statistical%20highlights_June_2012.pdf).

⁴ <http://www.Internetworldstats.com/stats.htm>.

⁵ [http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/material/pdf/2011 %20Statistical %20highlights_June_2012.pdf](http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/material/pdf/2011%20Statistical%20highlights_June_2012.pdf).

développement recueille des données et fera rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI en 2014, lorsque le SMSI et les incidences des TIC sur le développement seront également examinés à la Conférence mondiale de développement des télécommunications organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'Assemblée générale arrêtera les modalités de son examen d'ensemble du SMSI à sa soixante-huitième session.

A. Convergence et mobilité

5. La libéralisation et la convergence ont été des moteurs essentiels de la croissance du secteur des TIC depuis le SMSI. La convergence a supprimé nombre de distinctions entre les secteurs des TIC, notamment la radiotélédiffusion, l'informatique et les télécommunications, et a favorisé l'innovation dans des secteurs autres que les TIC, tels que les services financiers. Dès lors, les utilisateurs ont accès à du contenu, à des services et à des applications sur de multiples plates-formes, ce qui accroît la versatilité et la sophistication de l'accès à l'information et de l'utilisation des communications.

6. Les téléphones intelligents représentaient presque 40 % des nouveaux appareils mobiles dans le monde au deuxième semestre 2012⁶. Avec l'augmentation rapide de l'adoption du téléphone intelligent, la diversification des services offerts par les réseaux mobiles s'est accélérée. De nombreux utilisateurs y ont recours non seulement pour téléphoner, mais également pour accéder à l'Internet et en particulier aux réseaux sociaux, ajoutant des communications audio et vidéo aux communications textuelles. Les appareils mobiles représentent d'ores et déjà le mode prédominant d'accès à l'Internet dans de nombreux pays en développement⁷. Les téléphones intelligents ajouteront de nouvelles dimensions à leur utilisation à mesure que les prix baisseront et que les marchés augmenteront.

7. La convergence entre les différents médias aboutit à la diversification des produits et des services sur les marchés des communications et les marchés contigus. Les consommateurs achètent des communications au moyen de forfaits de services de convergence. Des entreprises fondées sur l'Internet telles que Google et Facebook sont devenues des portails incontournables pour accéder aux contenus et aux applications. Ces changements intervenus dans les technologies et les marchés nécessitent des adaptations au niveau des politiques et des réglementations, notamment la restructuration des organismes de réglementation, les gouvernements cherchant à optimiser les avantages économiques de l'innovation.

B. Informatique en nuage

8. L'informatique en nuage a connu un développement rapide depuis la tenue du SMSI. Elle permet aux gouvernements, aux entreprises et aux individus de stocker des données et d'utiliser des applications en ligne plutôt que sur leurs propres ordinateurs. Elle est essentielle pour les modèles économiques des services de messagerie électronique et de réseaux sociaux et est de plus en plus utilisée par les individus pour stocker et sauvegarder de la musique et des données.

⁶ <http://www.gartner.com/newsroom/id/2237315>.

⁷ 99 % des abonnements Internet au Kenya sont souscrits à des réseaux mobiles (http://cck.go.ke/resc/downloads/SECTOR_STATISTICS_REPORT_Q1_12-13.pdf).

9. La souplesse des applications en nuage permet aux utilisateurs de louer des services en fonction de leurs besoins, au lieu de s'équiper d'un matériel permettant de répondre à une demande maximum. Les gouvernements et les entreprises peuvent dégager des gains importants grâce aux économies réalisées sur l'achat et l'utilisation d'équipements. Ils peuvent réduire les prescriptions techniques de leurs matériels et logiciels informatiques, les coûts d'entretien et la fréquence à laquelle les équipements doivent être amortis. Les dispositions en matière de sauvegarde et de sécurité prises par les fournisseurs d'informatique en nuage peuvent également s'avérer plus fiables que celles émanant des gouvernements et des entreprises.

10. Toutefois, il existe des difficultés. Les données stockées dans le nuage sont hors de portée des juridictions nationales, ce qui suscite des préoccupations touchant à la vie privée et à la sécurité. Les grandes entreprises internationales sont les mieux placées pour faire des offres alléchantes par le biais des économies d'échelle, ce qui peut réduire le champ d'action des entreprises locales. L'informatique en nuage nécessite également des infrastructures de qualité, de préférence à haut débit (large bande), et un cadre juridique favorable, éléments qui ne sont pas encore disponibles dans de nombreux pays. Il est essentiel pour l'évolution de l'informatique en nuage que ces difficultés soient résolues.

C. Applications interactives

11. Une autre évolution majeure depuis la tenue du SMSI est celle concernant les services et applications Web 2.0 grâce auxquels les organisations et les individus peuvent publier leurs propres contenus en ligne et interagir davantage les uns avec les autres de façon abordable et simple.

12. Au milieu des années 1990, les blogs ont offert le premier format d'autopublication à être largement utilisé. En 2011, ils étaient plus de 150 millions à être publiés dans le monde, tandis que de nombreuses organisations des médias et autres offrent maintenant des contenus interactifs en créant des blogs sur leur site Web. Avec le nouveau millénaire sont arrivés les réseaux sociaux qui ont apporté une interactivité et un partage de renseignements personnels intensifs. Le principal réseau social, Facebook, est désormais visité par plus de 40 % des internautes. Le microblogage, lancé par Twitter, a ajouté un autre format populaire d'autopublication et touche désormais quotidiennement entre 6 et 7 % des utilisateurs. D'autres services populaires tels que YouTube et Flickr permettent aux usagers de partager des contenus audio, d'images et de vidéos.

13. Les réseaux sociaux, les échanges de fichiers et le microblogage sont désormais largement utilisés sur les téléphones mobiles et ont un impact profond sur les interactions sociales. Ils sont devenus des outils d'expression libre et de journalisme citoyen, de collecte d'informations auprès des internautes et d'organisation de la contestation politique, mais ils ont également suscité des inquiétudes concernant le respect de la vie privée, le harcèlement, les discours de haine et la propriété intellectuelle.

II. Mise en œuvre et suivi à l'échelon régional

A. Afrique

14. Les pays africains ont continué de faire des progrès pour ce qui est de l'accès aux TIC et de leur utilisation au service du développement. Les investissements réalisés dans les infrastructures internationales et nationales à haut débit (large bande) ont augmenté, permettant d'améliorer la connectivité, d'augmenter la largeur de bande et rendant possible la prestation de services, notamment des applications dans les domaines de l'administration

en ligne et du développement. La possession de téléphones mobiles et l'utilisation de l'Internet ont augmenté rapidement, tandis que certains pays se positionnent pour exporter des biens et services liés aux TIC. Toutefois, le déploiement du haut débit n'a pas suivi celui d'autres régions, ce qui fait craindre que l'Afrique ne laisse échapper des possibilités de développement économique qui sont subordonnées à des communications de qualité.

15. La Commission économique pour l'Afrique promeut les objectifs du SMSI en soutenant le développement de stratégies nationales TIC à travers son initiative «Société africaine à l'ère de l'information». Bien que 45 pays africains aient adopté des politiques nationales sur les TIC, les études sur leur mise en œuvre effectuées en 2012 ont révélé la nécessité de renforcer encore les capacités en matière de politique et de réglementation, notamment en faveur d'une collecte et d'une analyse plus systématiques des données aux fins de la promotion du développement.

16. La Commission a collaboré avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales afin de mettre au point une convention sur la cybersécurité qui a été approuvée par les ministres des TIC. Elle a également soutenu des programmes visant à établir des points d'accès aux TIC et des centres de téléinnovation. La Conférence annuelle eLearning Africa, tenue au Bénin, a lancé le Rapport *eLearning Africa 2012* (Rapport sur l'enseignement en ligne en Afrique), fondé sur une enquête réalisée auprès des professionnels de l'éducation du continent africain⁸.

17. La Banque africaine de développement, conjointement avec la Banque mondiale et l'Union africaine, a publié une série d'études sur l'application des TIC à l'éducation, à la santé, aux services financiers, aux services publics, au secteur local des TIC, au commerce et à l'adaptation aux changements climatiques⁹. Les études ont été lancées au Sommet africain pour l'innovation ouverte (Open Innovation Africa Summit), organisé à Nairobi en partenariat avec InfoDev (le programme pour l'information au service du développement de la Banque mondiale), Nokia et Capgemini¹⁰.

18. Le premier Forum africain sur la gouvernance de l'Internet (FGI) s'est tenu en Égypte, avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique et de l'Union africaine, et avait pour objectif de coordonner les résultats des forums régionaux sur la gouvernance de l'Internet et d'apporter des contributions au Forum mondial.

B. Asie et Pacifique

19. L'accroissement rapide de l'accès aux TIC et de leur utilisation s'est poursuivi en Asie et dans le Pacifique où l'économie numérique est une source d'innovation et d'améliorations de la productivité. Toutefois, les disparités entre les pays ont révélé l'émergence d'une nouvelle fracture numérique, notamment en termes de qualité des infrastructures TIC, d'accès au haut débit (large bande) et de contenus numériques. Le prix élevé de l'accès à l'Internet haut débit était particulièrement préoccupant dans les pays à faible revenu, ce que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique attribue à l'absence de concurrence aux niveaux national et régional et à des lacunes dans les infrastructures régionales.

⁸ http://www.elearning-africa.com/pdf/report/ela_report_2012.pdf.

⁹ Ces études ont été publiées sous le titre *The Transformational Use of Information and Communication Technologies in Africa*.

¹⁰ <http://www.infodev.org/en/Article.845.html>.

20. La Commission collabore avec d'autres organismes, notamment l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, pour essayer de résoudre les problèmes de connectivité et appuyer l'intégration régionale. Les États membres ont chargé la Commission d'établir une base documentaire sur la situation des infrastructures des TIC, les obstacles politiques et réglementaires et de cartographier les lacunes en matière d'infrastructures dans la région en collaboration avec l'UIT.

21. Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement offre une formation, des recherches et de la gestion du savoir, notamment par le biais de son programme intitulé «Université des TIC pour les responsables gouvernementaux»¹¹. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique met au point le programme de travail du Centre de formation en collaboration avec les jeunes, les institutions universitaires et la société civile.

C. Asie occidentale

22. L'Asie occidentale a continué d'être en proie à de vastes changements sociaux et politiques en 2012. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale affirme que l'incertitude politique a stimulé l'adoption et l'utilisation de l'Internet et que les téléphones mobiles, l'Internet et les médias sociaux ont joué un rôle important dans la dynamique politique.

23. L'UIT a quantifié la croissance des TIC dans son rapport intitulé «Adoption et perspectives des TIC dans la région des États arabes»¹². Elle a organisé le Sommet «Connecter le monde arabe» (Connect Arab Summit) au Qatar, qui était consacré à l'établissement d'une autoroute numérique pour la région arabe, aux services en ligne, à l'autonomisation, à la création d'emplois et à la cybersécurité. Sept chefs d'État ou de gouvernement ont assisté au sommet au cours duquel ont été annoncés des investissements pour une valeur de plus de 40 milliards de dollars¹³.

24. Le portail sur la société de l'information de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale offre des informations et des ressources à l'intention des décideurs et d'autres parties prenantes¹⁴. La Commission a également lancé un ensemble de directives relatives à la cyberlégislation¹⁵ destinées à orienter l'élaboration de cadres juridiques nationaux, faciliter les transactions électroniques et appuyer l'intégration régionale. Elle a contribué au renforcement des capacités, a fourni des services consultatifs sur la cyberlégislation et a amélioré la collecte de données. Le Centre pour la technologie de la Commission¹⁶ a apporté son appui pour recenser et développer les perspectives s'offrant aux investisseurs en technologie.

25. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a continué de développer des contenus et des services en ligne en langue arabe, à la suite de l'introduction de noms de domaine Internet multilingues. Elle a publié des études sur le statut des contenus numériques dans la région¹⁷ ainsi que sur des modèles économiques pour les

¹¹ <http://www.unapcict.org/academy>.

¹² http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-AR-2012-PDF-F.pdf.

¹³ <http://www.itu.int/ITU-D/connect/arabstates/>.

¹⁴ <http://isper.escwa.org.lb>.

¹⁵ <http://isper.escwa.un.org/Portals/0/Cyber%20Legislation/Regional%20Harmonisation%20Project/Directives/Directives-Full.pdf>.

¹⁶ <http://etc-un.org/PR/Default.aspx?ln=1&pid=1&pvr=6>.

¹⁷ http://www.escwa.un.org/information/publications/edit/upload/E_ESCWA_ICTD_12_TP-4_E.pdf.

contenus numériques¹⁸, et a appuyé des demandes de noms de domaine génériques régionaux de premier niveau, en anglais et en arabe.

D. Amérique latine et Caraïbes

26. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes assure les services de secrétariat pour la mise en œuvre du Plan d'action régional 2010-2015 pour la société de l'information (eLAC2015)¹⁹. Le plan contient un guide stratégique pour le développement numérique et l'accès universel au réseau à haut débit. La Commission assure aussi les services de secrétariat du dialogue régional sur le haut débit (large bande) qui encourage l'intégration des infrastructures régionales, la cohérence des réglementations et la mise au point d'indicateurs pour mesurer le déploiement et l'accès au haut débit. Elle est soutenue par l'Observatoire régional du haut débit²⁰ qui a introduit de nouveaux indicateurs sur la diffusion, l'accès, les tarifs et la vitesse des connexions au cours de l'année de 2012.

27. En 2012, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a axé ses efforts sur les discussions préparatoires à la quatrième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette conférence doit examiner le Plan d'action eLAC2015 et fixer de nouveaux objectifs en 2013, année où une conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et de la communication deviendra elle aussi opérationnelle.

28. L'UIT a organisé, à Panama, le sommet «Connecter les Amériques» (Connect Americas Summit) auquel ont participé sept chefs d'État et de gouvernement de la région et au cours duquel les parties prenantes ont proposé des projets relatifs à l'accès aux TIC et à leur utilisation aux fins du développement, pour une valeur estimée à environ 50 millions de dollars²¹.

29. Le haut débit a pris de plus en plus d'importance dans la région, ce qui a été facilité par des baisses de prix importantes, mais un rapport de la Commission a conclu que son impact économique restait limité par une faible diffusion, des vitesses de connexion insuffisantes, un coût élevé et des déficits de compétences et d'applications²².

30. L'Observatoire pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes de la Commission compile et publie des données issues d'enquêtes sur les ménages qui alimentent des analyses et servent de base à la planification sectorielle. En 2013, il projette d'examiner l'économie numérique de l'Amérique latine et de publier des études sur l'accès au réseau à haut débit (large bande) et son utilisation, la cyberagriculture, l'enseignement en ligne, la santé en ligne et les TIC et l'environnement.

E. Europe

31. La Commission économique pour l'Europe joue un rôle central dans l'automatisation du commerce et des transports internationaux fondés sur les TIC. Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques qu'elle administre soutient le développement conjoint de normes relatives au

¹⁸ <http://css.escwa.org.lb/ictd/1901/2.pdf>.

¹⁹ <http://www.cepal.org/elac/default.asp?idioma=IN>.

²⁰ <http://www.eclac.cl/socinfo/orba/>.

²¹ <http://www.itu.int/ITU-D/connect/americas/?Language=en>.

²² <http://www.eclac.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/2/48402/P48402.xml&xsl=/tpl/p9f.xsl&base=/socinfo/tpl/top-bottom.xslt>.

commerce électronique par les secteurs public et privé. Le Guide pratique interactif sur la facilitation des échanges a été lancé en 2012 afin d'aider les États à simplifier le commerce transfrontières grâce au déploiement des TIC²³.

32. La Commission a présenté un nouvel ensemble de stratégies, une feuille de route et des objectifs mondiaux pour des systèmes de transports intelligents²⁴ utilisant les TIC pour améliorer l'efficacité des réseaux de transport et de fret. Elle favorise également le développement des TIC, le renforcement des capacités et l'élaboration de cadres juridiques dans les pays émergents d'Asie centrale.

33. Le Conseil de l'Europe a adopté la stratégie intitulée Gouvernance de l'Internet 2012-2015 dans laquelle il encourage les gouvernements et les acteurs non étatiques à travailler ensemble pour faire de l'Internet un espace ouvert. Il a continué de lancer des initiatives mondiales relatives à la cybercriminalité. En 2013, il espère parvenir à un accord sur des déclarations et des instruments relatifs aux droits de l'homme des internautes, à la surveillance numérique, à la liberté d'expression et à l'accès à l'information.

III. Mise en œuvre et suivi au niveau international

A. Assemblée générale

34. L'Assemblée générale a adopté la résolution 67/195 dans laquelle elle saluait les tendances positives en matière de connectivité et d'accessibilité, en particulier la progression de l'accès à l'Internet, la diffusion rapide de la téléphonie mobile et le développement de nouveaux services et de nouvelles applications. Elle a toutefois jugé préoccupants la persistance de la fracture numérique, en matière d'accès à l'Internet et au haut débit (large bande), entre pays en développement et pays développés et les effets préjudiciables potentiels de la crise économique sur l'investissement réalisé dans les TIC et la diffusion de ces technologies.

35. L'Assemblée a réaffirmé son rôle dans l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI et a décidé d'étudier les modalités du processus d'examen en 2013. Elle a encouragé les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies à allouer des ressources adéquates pour contribuer à la mise en œuvre des textes issus du SMSI.

36. L'Assemblée générale a invité le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement à créer un groupe de travail chargé d'examiner le mandat du SMSI concernant le renforcement de la coopération dans le domaine de l'Internet. Elle a également prié le Secrétaire général de présenter à sa soixante-huitième session, en 2013, un rapport sur la mise en œuvre et le suivi de la résolution 66/184, par l'intermédiaire de la Commission de la science et de la technique au service du développement.

B. Conseil économique et social

37. Le Conseil économique et social a adopté la résolution 2012/5 dans laquelle il a noté les progrès constants enregistrés en matière d'accès aux TIC et d'applications dans le domaine du développement, notamment avec la téléphonie mobile, mais a réitéré sa

²³ <http://tfig.unece.org/>.

²⁴ <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2011/wp24/ECE-TRANS-WP24-54-inf01e.pdf>.

préoccupation devant les inégalités d'accès, notamment en ce qui concernait les réseaux d'accès à large bande.

38. Le Conseil s'est félicité des contributions des organismes des Nations Unies aux résultats du SMSI, notamment du rapport publié par la Commission de la science et de la technique, *Implementing WSIS Outcomes: Experiences to Date and Prospects for the Future*, concernant les faits nouveaux intervenus depuis la tenue du SMSI²⁵. Il a noté l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux services depuis la tenue du SMSI, notamment les réseaux sociaux et l'informatique dématérialisée ou en nuage, a insisté sur l'importance du respect de la confidentialité en ligne et de la protection des enfants sur l'Internet, et a mis l'accent sur la nécessité de préserver une coordination multipartite dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Il a incité les organismes des Nations Unies à incorporer les recommandations issues du SMSI dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

39. Le Conseil a noté les consultations du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information sur l'examen de la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Il a recommandé qu'un processus préparatoire approprié soit lancé pour l'examen décennal du SMSI, s'inspirant de l'expérience des deux phases du SMSI, sous réserve de la décision de l'Assemblée générale.

C. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

40. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information a été créé en 2006 par le Conseil des chefs de secrétariat (CCS) des Nations Unies en tant que mécanisme interinstitutionnel pour coordonner la mise en œuvre des textes issus du SMSI au sein du système des Nations Unies. Sa huitième réunion, en mai, a été consacrée à l'élaboration de son plan de travail pour la période 2012-2014.

41. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information contribue à inventorier les activités des organismes des Nations Unies grâce à la base de données de l'Inventaire des activités du SMSI, et soutient les initiatives portant sur l'information scientifique, l'innovation et les téléphones mobiles au service du développement. Il a présenté une déclaration lors de la réunion parallèle organisée sur le thème «Les TIC, fondements d'un avenir durable», tenue en marge de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)²⁶.

42. À la demande du CCS, le Groupe a mené une consultation ouverte concernant l'examen décennal du SMSI+10²⁷. Un plan d'action élaboré par le Groupe a été examiné par le CCS au cours du mois d'avril et lors du Forum du SMSI et a servi de base à l'élaboration de résolutions adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale.

²⁵ UNCTAD/DTL/STICT/2011/3 (http://unctad.org/en/Docs/dtlstict2011d3_en.pdf).

²⁶ <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=510&nr=641&menu=20>;
http://www.itu.int/themes/climate/events/rioplus20/17J_ITUevent.html.

²⁷ http://www.ungis.org/Portals/0/documents/thematicmeetings/wsisis+10/WSIS+10-Presentation_of_Outcomes-Action_Plan.pdf.

D. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite du Plan d'action de Genève

43. L'UIT a accueilli le Forum 2012 du SMSI qui a attiré plus de 1 300 participants venus de 140 pays²⁸. Il a comporté des échanges de haut niveau sur le thème «les TIC au service du développement durable: le SMSI après 2015», la cybersécurité, l'agenda écologique, les femmes et les filles dans le secteur des TIC et les TIC au service de la reconstruction après un conflit. Le Forum a célébré la Journée mondiale 2012 des télécommunications et de la société de l'information sur le thème «Les femmes et les jeunes filles dans le secteur des TIC». Une table ronde ministérielle à laquelle ont participé 35 ministres a réfléchi au thème suivant «Les résultats obtenus, les défis à relever et la voie à suivre après 2015».

44. La réunion annuelle des facilitateurs chargés des grandes orientations définies par le SMSI s'est tenue dans le cadre du Forum proprement dit²⁹. Le Forum a défini des modèles pour les rapports relatifs aux grandes orientations et pour l'auto-évaluation nationale dans le cadre du processus de l'Examen décennal du SMSI+10, en s'inspirant d'un cadre fixé dans le document *Measuring the WSIS Targets: A Statistical Framework* (Mesurer la société de l'information), publié par le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement³⁰. La collecte de données sera entreprise au cours de l'année 2013 et un rapport quantitatif sera publié en 2014.

45. L'UIT administre la base de données de l'Inventaire des activités du SMSI qui comprenait plus de 6 000 rubriques relatives aux activités liées aux TIC et au développement en mai 2012, lorsque le rapport biennal d'inventaire a été publié³¹. Le portail de la plate-forme communautaire du SMSI est géré par l'UNESCO et compte 3 400 participants. Il facilite les contributions en ligne aux consultations sur le Forum du SMSI et à l'examen décennal du SMSI³².

E. Société civile, entreprises et multipartenariats

46. Bon nombre d'activités visant à atteindre les objectifs du Sommet mondial sont menées par des organismes du secteur privé et de la société civile et dans le cadre de multipartenariats.

47. L'initiative «Business Action to Support the Information Society» (BASIS) de la Chambre de commerce internationale (CCI) œuvre avec les entreprises en faveur des textes du SMSI, en participant notamment au Forum du SMSI et au FGI. La Commission sur l'économie numérique de la CCI publie des recommandations à l'intention des entreprises et d'autres parties prenantes. En 2012, elle a soutenu la Plate-forme d'inclusion sociale par les solutions mobiles pour l'Europe et l'Amérique latine (Mobile Inclusion Platform for Europe and Latin America) financée par la Commission européenne³³ et le lancement de

²⁸ http://groups.itu.int/wsis_forum2012/Home.aspx.

²⁹ Pour les résultats de la réunion consacrée aux grandes orientations, voir UIT (2012), *Identifying Emerging Trends and a Vision Beyond 2015*. Le Forum 2012 du SMSI a également instauré des prix récompensant des projets liés au SMSI pour reconnaître l'excellence dans la mise en œuvre de projets et d'initiatives qui ont fait avancer les objectifs du SMSI.

³⁰ http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-MEAS_WSIS-2011-PDF-E.pdf.

³¹ <http://www.itu.int/wsis/stocktaking/docs/reports/S-POL-WSIS.REP-2012-PDF-E.pdf>.

³² <http://www.wsis-community.org/>.

³³ <http://www.m-inclusion.eu/>.

l’Africa ICT Alliance, à l’intention des professionnels et des groupements professionnels de l’industrie des TIC³⁴.

48. L’Internet Society (ISOC) facilite à l’échelle mondiale l’échange d’informations et le renforcement des capacités concernant l’Internet et c’est l’organisme de tutelle du Groupe d’étude sur l’ingénierie Internet. Elle mène ses activités à l’échelle internationale et est organisée en chapitres nationaux. Au FGI de 2012, elle a lancé un nouveau cadre d’évaluation des environnements nationaux de gouvernance de l’Internet³⁵.

49. L’Association for Progressive Communications (Association pour le progrès des communications, APC) travaille sur les questions relatives aux TIC, au développement et aux droits. Son rapport *Global Information Society Watch* de 2012, publié conjointement avec l’Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement, portait principalement sur la transparence et la responsabilisation³⁶. Elle mène une étude sur les perceptions que la société civile a des questions relatives aux politiques et aux droits liés aux TIC, qui doit paraître en 2013³⁷.

F. Facilitation des grandes orientations et aperçu des activités mises en œuvre par des organismes des Nations Unies

1. Mise en œuvre des grandes orientations

a) Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC au service du développement (C1)

50. Une réunion de facilitation sur les grandes orientations C1, C7 (administration en ligne) et C11 du SMSI a été organisée par le Département des affaires économiques et sociales dans le cadre du Forum 2012 du SMSI. La réunion a mis l’accent sur l’élaboration de stratégies électroniques, sur l’accès aux TIC et sur leur utilisation et sur les indicateurs permettant d’évaluer l’administration en ligne.

51. La contribution des TIC au développement est à l’ordre du jour des travaux des institutions spécialisées des Nations Unies, des organisations multilatérales, des institutions financières internationales et d’autres organismes. Il est courant que les gouvernements élaborent et mettent en œuvre des stratégies nationales concernant les TIC au service du développement avec l’aide des commissions régionales de l’ONU, des partenaires de développement et des institutions financières internationales.

52. La stratégie de la Banque mondiale dans le secteur des TIC met l’accent sur le déploiement du réseau à haut débit (ou large bande), sur l’industrie fondée sur les TIC, sur les compétences et sur les applications dans le domaine du développement³⁸. Comme il a été indiqué, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont publié des

³⁴ <http://www.aficta.org>.

³⁵ http://www.internetsociety.org/sites/default/files/ISOC%20framework%20for%20IG%20assessments%20-%20D%20Souter%20-%20final_0.pdf.

³⁶ <http://www.giswatch.org/blog-entry/808/2012-giswatch-Internet-and-corruption-launched-during-igf>.

³⁷ L’APC a également publié des rapports sur les TIC et la viabilité écologique, les droits des femmes et l’impact des technologies et services Web 2.0, et a appelé l’attention sur la relation entre Internet et droits de l’homme. Voir <http://www.apc.org/en/system/files/impact2point0-final.pdf> et http://www.apc.org/en/system/files/HumanRightsAndTheInternet_20120627.pdf.

³⁸ Banque mondiale (2012), *ICT for Greater Development Impact: World Bank Group Strategy for Information and Communication Technology 2012-2015*.

études sur l'utilisation des TIC dans les principaux secteurs du développement afin d'éclairer les décisions d'investissement et la planification publique³⁹.

b) Infrastructures de l'information et de la communication (C2)

53. L'UIT travaille en collaboration avec des gouvernements et avec le secteur privé afin d'élaborer des normes et des règlements internationaux en matière de télécommunications et de spectre radio. Elle a organisé la Conférence mondiale des radiocommunications⁴⁰ et l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications⁴¹. Des groupes de coordination ont été créés, qui se sont penchés plus particulièrement sur les normes en matière d'informatique en nuage, sur les réseaux intelligents et sur l'établissement de réseaux résidentiels⁴².

54. Les conférences régionales, les programmes, les réunions et les publications de l'UIT traitent du développement, du déploiement et de la réglementation des infrastructures. En 2012, l'UIT a organisé les sommets «Connecter le monde arabe» et «Connecter les Amériques» afin de définir les perspectives commerciales ouvertes par l'accès aux TIC et par les applications et les services liés aux TIC dans ces régions⁴³. L'UIT a aidé des pays d'Afrique et d'Asie à élaborer des Plans directeurs du large bande hertzien, a organisé le «Pacific Broadband Forum» (Forum pacifique du large bande) à Fidji⁴⁴ ainsi qu'un forum régional sur le large bande pour le développement socioéconomique en Europe. Elle a fourni des lignes directrices pour la transition vers la radiodiffusion numérique terrestre et l'installation de réseaux de la prochaine génération.

55. L'UIT et l'UNESCO coordonnent la Commission du haut débit au service du développement numérique, qui a publié plusieurs études de cas par pays dans le cadre du suivi de son défi mondial en matière de haut débit et qui a publié le rapport *The State of Broadband 2012: Achieving Digital Inclusion for All* (La situation du haut débit en 2012: réussir l'inclusion numérique pour tous)⁴⁵.

56. L'Internet Society (ISOC) a travaillé en collaboration avec d'autres parties prenantes pour promouvoir la création de points d'échange Internet et l'interconnectivité en Afrique. La société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) a coordonné un processus d'application pour les nouveaux domaines de premier niveau de l'Internet⁴⁶. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) travaille en collaboration avec l'ICANN et les administrateurs de domaines génériques et de domaines de premier niveau de code pays pour résoudre les différends dans le système des noms de domaine.

³⁹ Pour en savoir plus, voir <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTINFORMATIONANDCOMMUNICATIONANDTECHNOLOGIES/0,,contentMDK:23262578~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:282823,00.html>. La Banque mondiale a également publié un rapport intitulé *2012 Information et communications au service du développement: exploiter au maximum la téléphonie mobile*, qui examine les possibilités et les limites des communications mobiles dans les secteurs du développement.

⁴⁰ <http://www.itu.int/ITU-R/index.asp?category=conferences&mlink=wrc-12&lang=fr>.

⁴¹ <http://www.itu.int/fr/ITU-T/wtsa12/Pages/default.aspx>.

⁴² <http://www.itu.int/en/ITU-T/jca/Cloud/Documents/ToR/ToR%20JCA%20Cloud.pdf>;
<http://www.itu.int/en/ITU-T/jca/SGHN/Pages/default.aspx>.

⁴³ <http://www.itu.int/ITU-D/connect/arabstates/index.asp?Language=fr>; <http://www.itu.int/ITU-D/connect/americas/?Language=en>.

⁴⁴ <http://www.itu.int/ITU-D/asp/CMS/Events/2012/pacific-bb/index.asp>.

⁴⁵ <http://www.broadbandcommission.org/Documents/bb-annualreport2012.pdf>.

⁴⁶ <http://newgtlds.icann.org/en/about>.

c) Accès à l'information et au savoir (C3)

57. L'UNESCO soutient de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'accès à l'information pour les établissements d'enseignement, les groupes professionnels et l'ensemble de la population⁴⁷. La réunion de facilitation sur la grande orientation C3 organisée en 2012 avait pour thème principal l'utilisation novatrice des TIC pour une éducation accessible, qui prévoit notamment des ressources éducatives libres, la création de contenus et des possibilités en matière d'éducation pour les personnes handicapées⁴⁸.

58. L'accès à la recherche scientifique et à l'information est une priorité pour l'UNESCO ainsi que pour d'autres organismes. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'OMPI collaborent avec des universités et des éditeurs au partenariat Research4Life. Ce dernier permet aux pays en développement d'avoir accès, gratuitement ou à peu de frais, à des revues ayant un comité de lecture⁴⁹. L'OMPI soutient le programme Research4Life et son programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation⁵⁰ par le biais d'ateliers de renforcement des capacités, dont 32 ont été organisés dans des pays en développement en 2012.

59. L'OMPI a travaillé avec d'autres organisations intergouvernementales⁵¹ afin de mettre en œuvre un projet tendant à établir des licences libres pour les organisations internationales. Ce projet, qui s'inspire du modèle de Creative Commons, est très avancé. La base de données Lex de l'OMPI fournit un accès en ligne à la législation et aux traités en matière de propriété intellectuelle⁵².

d) Renforcement des capacités (C4)

60. La réunion annuelle de facilitation des grandes orientations C4 et C7 (apprentissage en ligne) a passé en revue les expériences réalisées en matière d'apprentissage mobile au moyen de dispositifs portatifs, notamment en ce qui concerne la formation des enseignants et les manuels et programmes numériques. Elle a souligné l'importance de l'accessibilité économique, de l'adéquation du contenu et de la création d'un écosystème sain pour l'éducation mobile⁵³.

61. De nombreux organismes des Nations Unies ont organisé des conférences, des ateliers et des formations afin de renforcer les capacités des décideurs politiques, des hauts fonctionnaires et autres intervenants dans le secteur des TIC, tout particulièrement dans les pays en développement, afin qu'ils prennent en charge les aspects techniques et de gestion de la société de l'information. Le résumé des rapports peut être consulté en ligne⁵⁴.

62. Le programme de renforcement des capacités humaines de l'UIT est mis en œuvre par le biais d'ateliers, d'une formation en ligne et du partage d'expériences. Ce sont les centres d'excellence et l'Académie de l'UIT qui donnent accès aux formations aux TIC, lesquelles sont dispensées sur place ou par le biais de l'apprentissage à distance. Un Forum mondial sur le renforcement des capacités humaines dans le secteur des TIC s'est tenu en

⁴⁷ http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=19488&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

⁴⁸ <http://groups.itu.int/LinkClick.aspx?fileticket=3T8l-8df8yw%3d&tabid=2103>, p. 75.

⁴⁹ <http://www.research4life.org>.

⁵⁰ <http://www.wipo.int/ardi/fr>.

⁵¹ Parmi lesquelles l'Organisation des Nations Unies, la FAO, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

⁵² <http://www.wipo.int/wipolex/fr>.

⁵³ http://groups.itu.int/LinkClick.aspx?fileticket=_6WjVzmM3oo%3d&tabid=2103.

⁵⁴ <http://www.unctad.org/cstd>.

Afrique du Sud, qui était consacré essentiellement à l'inclusion numérique et au passage à la radiodiffusion numérique⁵⁵.

63. Le programme genre et économie de la Commission économique pour l'Europe soutient la formation de femmes chefs d'entreprise d'Europe de l'Est et d'Asie centrale⁵⁶. L'initiative Réseaux pour la prospérité de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) vise à renforcer la compréhension des réseaux vus comme un moyen d'améliorer l'accès au savoir ainsi que les possibilités de développement économique⁵⁷.

64. ISOC travaille avec d'autres entités Internet pour renforcer les moyens techniques dans le déploiement et la coordination d'Internet. Son programme Leaders de la prochaine génération vise à améliorer les capacités de jeunes cadres travaillant dans le domaine de l'Internet, notamment par une formation en ligne dispensée conjointement avec DiploFoundation⁵⁸.

e) Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC (C5)

65. La cybersécurité a été un thème essentiel de la Conférence mondiale des télécommunications de l'UIT et un dialogue de haut niveau sur la gouvernance du cyberspace et de la cyberpaix s'est tenu dans le cadre du forum du SMSI.

66. L'UIT joue un rôle central dans le Programme mondial cybersécurité⁵⁹. Elle a élaboré des directives pour le nouveau Groupe des Nations Unies sur la cybercriminalité et la cybersécurité avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

67. Plus de 140 gouvernements participent avec leurs partenaires commerciaux au Partenariat multilatéral international contre les cybermenaces créé par l'UIT, dont le Centre d'alerte mondial prévoit un dispositif d'alerte rapide aux cybermenaces et fournit une aide à la gestion d'incidents. Le National Cybersecurity Strategy Guide (Guide des stratégies nationales en matière de cybersécurité) de l'UIT aide les gouvernements à élaborer des stratégies nationales. Il a contribué à la mise en place d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique, qui ont mené des évaluations techniques dans 42 pays. Le service de documentation sur la législation relative à la cybercriminalité et les services consultatifs de l'UIT (soutenus par la Commission européenne) aident des gouvernements d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à harmoniser leurs cadres juridiques en matière de cybersécurité.

68. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne soutiennent le partage d'informations, l'assistance technique et l'analyse dans le cadre du Projet global sur la cybercriminalité⁶⁰. La Commission économique pour l'Afrique a collaboré avec les instances économiques régionales pour harmoniser la législation sur les transactions électroniques, la protection des données personnelles et la cybercriminalité. Une convention sur la cybersécurité a été approuvée par les ministres africains des TIC en septembre et sera soumise à l'Union africaine en 2013.

69. L'Union postale universelle (UPU) parraine le domaine .post afin de garantir des services postaux internes et transfrontières sûrs et fiables. L'UPU est le premier organisme des Nations Unies à lancer et à gérer un domaine de premier niveau réservé à un secteur.

⁵⁵ <http://academy.itu.int/moodle/course/view.php?id=551>.

⁵⁶ <http://www.unece.org/gender/introduction.html>.

⁵⁷ <http://www.unido.org/how-we-work/convening-partnerships-and-networks/networks-centres-forums-and-platforms/networks-for-prosperity.html>.

⁵⁸ <http://www.internetsociety.org/node/9387>.

⁵⁹ <http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca>.

⁶⁰ http://www.coe.int/t/DGHL/cooperation/economiccrime/cybercrime/default_fr.asp?

Le domaine de premier niveau .post est le premier à être en tous points conforme aux normes les plus récentes en matière d'extension de sécurité pour les systèmes de noms de domaine.

70. L'impact d'Internet sur les enfants préoccupe de nombreuses parties intéressées. L'Initiative mondiale pour la protection en ligne des enfants de l'UIT sensibilise aux risques encourus par les enfants, permettant aux spécialistes de partager leurs connaissances sur les outils disponibles⁶¹. L'UIT facilite la mise en place de cadres nationaux de protection de l'enfance dans des pays pilotes, en collaboration avec l'Organisation des télécommunications du Commonwealth. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a publié en 2012 un rapport technique intitulé: *La sécurité des enfants en ligne: défis et stratégies mondiaux*⁶². Le Conseil de l'Europe a adopté une stratégie sur les droits de l'enfant en faveur de la protection et de l'autonomisation des enfants en ligne et hors ligne⁶³.

f) Environnement propice (C6)

71. Trois conférences de l'UIT ont traité la question de l'environnement propice. La Conférence mondiale des radiocommunications a révisé le Règlement des radiocommunications, qui régit l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites⁶⁴. L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications a élaboré de nouvelles normes et recommandations. Elle a été précédée par un colloque mondial sur la normalisation au cours duquel des ministres et des régulateurs ont parlé de l'interface entre les TIC et d'autres secteurs, notamment les soins de santé, les équipements et les transports⁶⁵. La Conférence mondiale des télécommunications internationales a examiné les révisions à apporter au Règlement des télécommunications internationales⁶⁶.

72. Le Colloque mondial des régulateurs organisé chaque année par l'UIT et le Dialogue mondial secteur privé-régulateurs⁶⁷ ont mis l'accent sur la réglementation dans une société mondiale en réseau et ont adopté des lignes directrices sur les meilleures pratiques en matière de réglementation des services en nuage. Des forums régionaux sur la réglementation se sont déroulés en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

73. En 2012, l'UIT a publié ses «Tendances des réformes dans les télécommunications: une réglementation intelligente dans un monde placé sous le signe du large bande»⁶⁸. L'UIT propose des directives en ligne à l'intention des décideurs et des régulateurs, comme le kit pratique d'aide sur la réglementation des TIC (publié conjointement avec le Programme sur l'information au service du développement), la base de données sur la réglementation des télécommunications dans le monde, le Centre d'échange d'informations sur les décisions prises dans le domaine de la réglementation des TIC et le Programme mondial d'échange d'informations entre les régulateurs (G-REX).

⁶¹ <http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/cop>.

⁶² <http://www.unicef-irc.org/publications/659>.

⁶³ http://www.coe.int/t/dg3/children/MonacoStrategy_fr.pdf.

⁶⁴ <http://www.itu.int/ITU-R/index.asp?category=conferences&mlink=wrc-12&lang=fr>.

⁶⁵ <http://www.itu.int/fr/ITU-T/wtsa12/Pages/gss/programme.aspx>.

⁶⁶ <http://www.itu.int/fr/wcit-12/Pages/default.aspx>.

⁶⁷ Les deux réunions se sont déroulées à Sri Lanka (<http://www.itu.int/ITU-D/treg/Events/Seminars/GSR/GSR12/> et <http://www.itu.int/ITU-D/partners/GRID/2012/index.html>).

⁶⁸ <http://www.itu.int/pub/D-REG-TTR.13-2012/fr>. Cette publication a été complétée par des rapports sur les incidences économiques du large bande, du spectre, des communications satellites, de la réglementation des prix, des partenariats public-privé et de la concurrence et de la réglementation dans un monde placé sous le signe du large bande (<http://www.itu.int/ITU-D/treg/broadband>).

74. L'UIT et l'Initiative mondiale TIC pour tous ont publié un rapport «Making Mobile Phones and Services Accessible for Person with Disabilities» (Rendre les téléphones et les services mobiles accessibles aux personnes handicapées) ainsi qu'un kit pratique sur la cyberaccessibilité afin de partager les meilleures pratiques en matière d'accès des TIC pour les personnes handicapées⁶⁹.

g) Application des TIC (C7)

Administration en ligne

75. Le Département des affaires économiques et sociales dirige les travaux des Nations Unies dans le domaine de l'administration en ligne. L'*Étude des Nations Unies sur l'administration en ligne* qu'il a publié en 2012 indique que de nombreux pays avaient mis en place des applications d'administration en ligne pour améliorer les prestations de l'administration et la fourniture de services publics et souligne l'importance de faire appel à la collaboration entre les institutions publiques nationales, aux initiatives de renforcement des capacités et à la participation des citoyens afin de tirer le meilleur profit des possibilités offertes par l'administration en ligne⁷⁰. Un atelier thématique intitulé «future government» (l'administration de l'avenir) a été organisé lors du Forum du SMSI 2012, qui a mis l'accent sur la nécessité de trouver un équilibre entre l'administration ouverte, l'engagement civique et la sécurité des données publiques et privées.

76. Le Département des affaires économiques et sociales s'emploie à favoriser les réformes du secteur public grâce à l'accès par Internet aux informations en matière d'administration en ligne, et grâce à l'utilisation des TIC pour améliorer l'efficacité et la transparence. Il a continué à publier les Études de l'ONU sur les administrations publiques des pays. Son outil de mesure et d'évaluation de l'informatisation des services administratifs⁷¹ a été traduit en français et en espagnol et a été élargi afin d'inclure les aspects relatifs à la commercialisation. Un autre outil relatif aux réseaux sociaux sera élaboré en 2013.

77. Le Département des affaires économiques et sociales a mené plus de 15 missions consultatives afin d'aider les gouvernements à mettre en œuvre des stratégies d'administration en ligne. Il a établi des partenariats avec des banques multilatérales de développement pour la passation de marchés publics en ligne. Il a également conclu un partenariat avec l'Université de Boston pour la formation de hauts fonctionnaires. Le Centre de formation en ligne du Réseau d'information sur l'administration et les finances publiques de l'ONU a dispensé des cours en ligne à plus de 700 participants.

78. Le Centre mondial pour les technologies de l'information et de la communication dans les parlements a constitué une communauté mondiale de parlementaires ayant des connaissances en matière de TIC. Il a publié les résultats de la troisième enquête mondiale sur les TIC dans les parlements à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'e-Parlement⁷² et a créé un groupe de travail sur les normes en matière de données et de documents publics.

⁶⁹ http://www.itu.int/ITU-D/sis/PwDs/Documents/Mobile_Report.pdf
et <http://www.e-accessibilitytoolkit.org>.

⁷⁰ <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan048065.pdf>.

⁷¹ <http://www.unpan.org/DPADM/EGovernment/METERforEGovernment/tabid/1270/language/en-US/Default.aspx>.

⁷² <http://www.ictparliament.org/WePReport2012> and <http://www.ictparliament.org/WePC2012>.

Commerce électronique

79. La CNUCED et le Centre du commerce international ont mis l'accent, lors de la réunion de facilitation sur le commerce électronique qui s'est tenue au Forum du SMSI, sur la promotion du secteur local des TIC dans les pays en développement afin de créer des emplois, de stimuler l'innovation et de favoriser la croissance économique.

80. Le «Rapport sur l'économie de l'information: l'industrie du logiciel et les pays en développement» publié par la CNUCED en 2012 s'appuie sur une étude menée avec l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et les services informatiques. Il met l'accent sur le rôle des industries locales du logiciel dans l'élaboration d'applications adaptées aux pays et dans le développement d'une croissance économique pour tous. La CNUCED a entrepris un examen de la cyberléislation en Asie et en Afrique de l'Est et a publié une étude sur les transferts monétaires par téléphonie mobile en Afrique de l'Est. La CNUCED et les commissions régionales des Nations Unies ont travaillé en collaboration avec des gouvernements et des associations économiques régionales afin de moderniser et d'harmoniser les cadres légaux et réglementaires. Les commissions régionales ont continué à promouvoir la facilitation des échanges, notamment par le biais de guichets uniques électroniques⁷³.

81. Le Centre du commerce international a établi des modules de renforcement des capacités dans le domaine de la compétitivité des entreprises, de la commercialisation sur le Web et du commerce électronique, avec l'appui d'outils de diagnostic en ligne⁷⁴. Il a amélioré son système de gestion de l'apprentissage et élabore des programmes d'enseignement en partenariat avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et d'autres organismes. L'OMC a relancé son programme de travail sur le commerce électronique, qui comprend les applications mobiles et l'informatique en nuage.

82. L'UPU a organisé une série de conférences sur la promotion du commerce électronique pour les pays émergents et a développé son Système financier international pour garantir des services électroniques sûrs et abordables d'envoi de fonds à l'étranger via les bureaux de poste nationaux. Son réseau Post*Net d'échange de données informatisées sur les mouvements postaux relie 163 pays.

Apprentissage en ligne

83. La réunion de facilitation des grandes orientations relatives à l'apprentissage en ligne a mis l'accent sur l'utilisation d'appareils mobiles dans l'éducation. L'UNESCO a publié des études régionales sur les politiques, expériences et possibilités dans le domaine de l'apprentissage mobile, ainsi que des synthèses mondiales en partenariat avec Nokia⁷⁵. L'UNESCO a également lancé le projet Mobiles for Reading (des téléphones mobiles pour apprendre à lire) dans le cadre duquel une enquête sera menée dans plusieurs pays dans la perspective de l'utilisation des téléphones mobiles aux fins de l'alphabétisation. Le Programme de formation des enseignants à l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO, désormais disponible en trois langues, a été testé dans plus de 20 pays⁷⁶.

⁷³ http://www.unece.org/fileadmin/DAM/trade/Trade_Facilitation_Forum/ConferenceConclusions.pdf.

⁷⁴ <http://learning.intracen.org>.

⁷⁵ <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/themes/icts/m4ed/mobile-learning-resources/unescobilelearningseries>.

⁷⁶ <http://unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/publication-and-communication-materials/publications/full-list/media-and-information-literacy-curriculum-for-teachers>.

84. Les ressources éducatives libres permettent aux éducateurs et aux étudiants de bénéficier d'un matériel pédagogique élaboré à l'intention d'un vaste public. L'UNESCO et le Commonwealth of Learning ont organisé le Congrès mondial sur les ressources éducatives libres, dont la Déclaration demande instamment aux gouvernements d'octroyer des licences ouvertes pour tous les matériels éducatifs produits avec des fonds publics⁷⁷.

85. L'UIT travaille avec des donateurs, dans un cadre bilatéral, afin de mettre en œuvre des projets pour la connectivité des écoles et des communautés en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes. De plus, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont publié une étude sur les TIC et l'éducation en Afrique articulée autour de cinq thèmes: gestion des systèmes d'information, réseaux de recherche et d'éducation nationaux, ressources éducatives libres, développement des capacités des enseignants et utilisation des appareils mobiles⁷⁸.

Cybersanté

86. L'OMS a créé un Forum sur la normalisation et l'interopérabilité des soins de santé pour les secteurs public et privé et élabore actuellement un manuel pour faciliter les processus nationaux d'établissement des normes. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a publié un manuel de cybersanté pour les gestionnaires de services et de systèmes de santé (*E-Health Handbook for Health Services and System Managers*), en collaboration avec la Société espagnole des sciences informatiques médicales⁷⁹. L'OMS et l'UIT ont publié le *National e-Health Strategy Toolkit* (guide pratique pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de cybersanté), afin d'inciter les gouvernements à élaborer des stratégies nationales dans ce domaine⁸⁰.

87. L'OMS a publié un recueil de technologies novatrices pour les cas où les ressources consacrées à la santé sont faibles, ainsi que des rapports sur les cadres juridiques de la cybersanté, de la gestion de l'information des patients, les évolutions et les difficultés observées dans les États Membres. Son Observatoire mondial de la cybersanté passe en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du SMSI. Il a noté que les applications de cybersanté étaient largement expérimentées. L'OMS soutient l'accès des professionnels de la santé aux connaissances par le biais de son programme HINARI et de sa Global Health Library (Bibliothèque mondiale de la santé)⁸¹.

88. Les tremblements de terre, les cyclones et les inondations ont mis en lumière l'importance des TIC pour les interventions d'urgence. Les TIC, et notamment les réseaux sociaux et l'externalisation ouverte, sont de plus en plus utilisées pour la communication d'informations et la cartographie locales rapides et le partage et la validation des informations sans délai et pour la communication avec les communautés sinistrées. L'UIT a continué à élaborer des recommandations concernant des communications d'urgence.

Cybertravail

89. Le secteur des TIC génère des emplois dans de nombreux secteurs, soutient des secteurs d'activité comme les services externalisés pour les entreprises et facilite la création de petites entreprises.

⁷⁷ [http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/Events/Paris %20OER%20Declaration_01.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/Events/Paris%20OER%20Declaration_01.pdf).

⁷⁸ <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTEDUCATION/0,,contentMDK:22931096~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:282386,00.html>.

⁷⁹ <http://www.eclac.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/2/47652/P47652.xml&xsl=/tpl-i/p9f.xsl&base=/socinfo/tpl/top-bottom.xslt>.

⁸⁰ <http://who.int/ehealth/en/>.

⁸¹ <http://www.who.int/hinari/fr/> et <http://www.globalhealthlibrary.net>.

90. L'ONUDI et la CNUCED soutiennent le développement des entreprises. L'ONUDI travaille avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail pour encourager l'entrepreneuriat en Amérique latine par le biais de la formation en ligne. La CNUCED et l'Organisation internationale du Travail élaborent à l'heure actuelle un cadre révisé ainsi que des supports pédagogiques pour l'entrepreneuriat féminin. Le programme *Learning Initiative for Entrepreneurs*, lancé en novembre par l'ONUDI et Hewlett-Packard, fournit des modules de formation en ligne pour aider les entrepreneurs à améliorer leurs compétences grâce à l'utilisation des TIC⁸².

Cyberenvironnement

91. La conférence Rio+20 a passé en revue les progrès accomplis dans la réalisation d'un environnement durable, avec notamment le développement potentiel d'une économie verte, et a mis en exergue un certain nombre d'initiatives:

a) Le PNUE et l'ONUDI ont lancé une plate-forme pour l'industrie verte, qui offre un cadre de coopération pour une amélioration de la qualité environnementale des biens et services⁸³;

b) L'Alliance mondiale TIC et développement et le Bureau de l'informatique et des communications de l'ONU ont organisé une réunion sur «les TIC comme catalyseur du développement durable»;

c) Les contributions du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information et de l'UIT rendent compte des possibilités offertes par les TIC dans le domaine de la protection de l'environnement, du développement durable, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements;

d) L'UIT, le PNUE et le secrétariat de la Convention de Bâle ont organisé, lors du Forum du SMSI, une journée d'activités sur les questions relatives au cyberenvironnement comprenant un dialogue de haut niveau sur le thème «Promouvoir le Programme TIC vertes». Les forums de l'UIT sur les TIC et les changements climatiques ont abouti à la Déclaration de Montréal sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques⁸⁴. L'UIT a publié des rapports sur les réseaux intelligents, les politiques d'achats écologiques et l'atténuation des changements climatiques et les adaptations à ces changements et a travaillé avec des organismes des Nations Unies, des entreprises et des organisations de défense de l'environnement à la publication du *Toolkit on Environmental Sustainability for the ICT Sector* (kit pratique pour la viabilité environnementale du secteur des TIC)⁸⁵;

e) Une Semaine «Normes vertes» a abouti à une Déclaration de Paris sur la croissance verte et les changements climatiques et un appel a été lancé en faveur de l'adoption de mesures en faveur de villes durables⁸⁶;

f) Le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement a créé un groupe de travail chargé d'élaborer des indicateurs, de développer des méthodes et de collecter des données sur les déchets électroniques;

g) La Commission sur le large bande a publié un aperçu général de la viabilité écologique des politiques nationales en matière de large bande⁸⁷;

⁸² <http://www.unido.org/index.php?id=866>.

⁸³ <http://www.greenindustryplatform.org>.

⁸⁴ http://www.itu.int/dms_pub/itu-t/oth/06/0F/T060F00602300151PDDF.pdf.

⁸⁵ <http://www.itu.int/ITU-T/climatechange/>.

⁸⁶ http://www.itu.int/dms_pub/itu-t/oth/4B/04/T4B040000190001PDFE.pdf.

⁸⁷ http://www.broadbandcommission.org/documents/BB_MDG7_Case_Study.pdf.

h) L'Initiative mondiale du secteur des TIC en faveur de l'environnement et du développement durable a publié une étude sur l'incidence du large bande sur les émissions de carbone⁸⁸;

i) Le Severe Weather Forecasting Demonstration Project (Projet expérimental de prévision des phénomènes météorologiques extrêmes) de l'Organisation météorologique mondiale a été étendu à cinq régions afin d'aider les gouvernements à atténuer les effets des phénomènes météorologiques extrêmes⁸⁹.

Cyberagriculture

92. Le suivi du SMSI s'opère par l'intermédiaire de la Communauté d'e-agriculture⁹⁰, pour laquelle la FAO fait office de secrétariat. Avant décembre 2012, celle-ci comptait plus de 9 300 participants répartis dans plus de 170 pays, y compris des praticiens du développement, des décideurs, des représentants d'organisations d'agriculteurs, des chercheurs et des spécialistes des TIC appliquées à l'agriculture et au développement rural.

93. En 2012, la Communauté s'est attachée à la communication des informations essentielles pour le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, notamment par le biais de la technologie mobile. La réunion de facilitation des grandes orientations a mis l'accent sur le renforcement de la chaîne de valeur agricole grâce aux appareils mobiles et autres TIC.

94. La Banque mondiale a travaillé en collaboration avec la Communauté afin de publier l'*ICT in Agriculture Sourcebook*⁹¹ (Manuel sur les TIC dans l'agriculture) et le *Agriculture Investment Sourcebook*⁹² (Manuel sur l'investissement dans l'agriculture), et de soutenir les forums communautaires⁹³. La FAO a aussi facilité l'accès aux informations agricoles grâce à son Système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture⁹⁴.

Cyberscience

95. La réunion de facilitation des grandes orientations sur la cyberscience a mis l'accent sur l'accès aux informations scientifiques et la diffusion des connaissances scientifiques. L'attention a été appelée sur les possibilités offertes par les réseaux sociaux et par les réseaux de pairs en matière de partage de connaissances.

96. L'UNESCO a établi des partenariats avec des agences spatiales pour aider les pays en développement à gérer et à protéger leur patrimoine naturel et culturel, en tenant compte notamment des changements climatiques. Elle soutient la Fondation Sandwatch, qui utilise les TIC dans la gestion des zones côtières fragiles.

⁸⁸ <http://gesi.org/files/Reports/Measuring%20the%20Energy%20Reduction%20Impact%20of%20Selected%20Broadband-Enabled%20Activities%20within%20Households.pdf>.

⁸⁹ <http://www.wmo.int/pages/prog/www/WIS/>.

⁹⁰ <http://www.e-agriculture.org>.

⁹¹ <http://www.ictinagriculture.org>.

⁹² <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTARD/EXTAGISOU/0,menuPK:2502803~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:2502781,00.html>.

⁹³ <http://www.e-agriculture.org/forums/forum-archive>.

⁹⁴ <http://www.aginternetwork.org/en/>.

h) Diversité et identité culturelle, diversité linguistique et contenus locaux (C8)

97. L'UNESCO, l'OCDE et l'ISOC ont publié une étude conjointe, sur la relation existant entre le contenu local, le développement d'Internet et les tarifs d'accès⁹⁵, qui démontre l'existence d'une forte corrélation entre l'infrastructure de réseau et les contenus locaux.

98. Les partenaires de l'Internet, notamment l'UIT, l'UNESCO et l'ICANN, ont continué à travailler à la construction d'un Internet multilingue et inclusif après le lancement des noms de domaine internationalisés. L'UNESCO et le Registre européen des noms de domaine Internet ont publié un rapport sur les enseignements tirés du déploiement des noms de domaine internationalisés⁹⁶. L'ICANN a lancé un processus de demande pour de nouveaux domaines mondiaux de premier niveau: 1 930 demandes ont été reçues en provenance de 60 pays⁹⁷. La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale a publié des études sur l'état d'avancement des contenus numériques en arabe et sur le modèle économique du projet⁹⁸, a continué à promouvoir l'adoption de noms de domaine en arabe et appuyé les demandes de nouveaux noms de domaine de premier niveau pour la région.

99. L'UNESCO a organisé au Canada la conférence «Mémoire du monde à l'ère numérique», qui s'est penchée sur la préservation du patrimoine numérique.

i) Médias (C9)

100. Le Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO a annoncé son soutien à 85 projets menés dans 62 pays en 2012⁹⁹. Des évaluations de l'évolution des médias effectuées sur la base des *Indicateurs de développement des médias: Cadre pour l'évaluation du développement des médias* de l'UNESCO ont été achevées dans quatre pays¹⁰⁰. L'UNESCO a également publié une Feuille de route pour la radiodiffusion de service public en partenariat avec l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique et la Commonwealth Broadcasting Association (Association de radiodiffusion du Commonwealth)¹⁰¹. L'UNESCO a également organisé un débat lors de la réunion de facilitation des grandes orientations sur l'exercice de la liberté d'expression sur l'Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les médias traditionnels.

101. L'UIT a continué à appuyer la transition de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique ainsi que l'élaboration de normes pour la télévision à protocole Internet. La Conférence mondiale des radiocommunications a abordé les questions relatives aux attributions de fréquences pour la radiodiffusion et les télécommunications¹⁰².

j) Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)

102. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a affirmé que les droits relevant du régime international des droits de l'homme, et tout particulièrement la liberté d'expression, devaient être protégés de la même manière en ligne et hors ligne. Il a estimé que la dimension mondiale et l'ouverture caractérisant l'Internet en faisaient un moteur du

⁹⁵ <http://www.oecd.org/sti/interneteconomy/48761013.pdf>.

⁹⁶ www.unesco-ci.org/cmscore/fr/events/6-lancement-du-rapport-mondial-eurid-unesco-2012-sur-le-dploiement-des-noms-de-domaine et http://www.eurid.eu/files/publ/insights_2012_idnreport.pdf.

⁹⁷ <http://newgtlds.icann.org/en/>.

⁹⁸ http://www.escwa.un.org/information/publications/edit/upload/E_ESCWA ICTD_12_TP-4_E.pdf; <http://css.escwa.org.lb/ictd/1901/2.pdf>.

⁹⁹ <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/intergovernmental-programmes/ipdc/>.

¹⁰⁰ <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001631/163102e.pdf>.

¹⁰¹ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002156/215694f.pdf>.

¹⁰² <http://www.itu.int/ITU-R/index.asp?category=conferences&mlink=wrc-12&lang=fr>.

développement et a demandé à tous les États de promouvoir et de faciliter l'accès à l'Internet¹⁰³.

103. L'UNESCO a organisé une réunion sur la liberté sur l'Internet et sur le lien existant entre le comportement en ligne et hors ligne lors du Forum du SMSI de 2012. À l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet, l'UNESCO a publié les résultats de l'Étude mondiale sur le respect de la vie privée sur l'Internet et la liberté d'expression, qui examine les liens entre ces droits en ligne¹⁰⁴.

104. Le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté un document intitulé «L'UNESCO et les dimensions éthiques de la société de l'information» qui s'inscrit dans son cadre normatif stratégique et qui souligne l'importance de la participation des parties intéressées et du renforcement des capacités pour ses travaux futurs¹⁰⁵. Il a entrepris une étude sur les problèmes sociétaux et éthiques actuels et futurs de la société de l'information, dont les résultats contribueront aux travaux de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies et du Forum mondial des sciences sociales sur le thème des transformations sociales à l'ère numérique.

105. La stratégie sur la gouvernance de l'Internet du Conseil de l'Europe prône un Internet ouvert et inclusif. Le Conseil a organisé une conférence sur la lutte contre le discours de haine pour promouvoir la tolérance et le respect des droits fondamentaux.

k) Coopération internationale et régionale (C11)

106. L'UIT, l'UNESCO, la CNUCED, l'OMPI, les commissions régionales des Nations Unies et d'autres entités des Nations Unies encouragent la coopération internationale et régionale ainsi que la collaboration avec d'autres institutions internationales à travers des manifestations, conférences, réunions et programmes communs. D'autres partenaires occupent une grande place dans cette coordination. Une réunion des commissions régionales s'est tenue lors du Forum du SMSI.

107. L'UIT a organisé la Conférence mondiale sur les télécommunications internationales afin d'examiner les modifications à apporter au Règlement des télécommunications internationales qui établit les principes généraux se rapportant à la fourniture et à l'exploitation des services internationaux de télécommunications. Le Règlement modifié lors de la Conférence a été signé par 89 États membres. L'UIT a créé le Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet, thème principal du Forum mondial des politiques de télécommunication/TIC¹⁰⁶.

108. La Conférence internationale de Budapest sur le cyberspace a examiné des questions relatives à la société, à la sécurité et à l'évolution future de l'Internet¹⁰⁷.

2. Application des thèmes

a) Mécanismes de financement

109. L'investissement du secteur privé dans les TIC s'est poursuivi dans un contexte économique mouvant et s'est concentré sur les réseaux mobiles et les infrastructures large bande internationales et nationales. Les institutions financières internationales jouent un

¹⁰³ http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session20/A-HRC-20-2_en.pdf.

¹⁰⁴ <http://www.fr.unesco.org/publications/études-mondiales-sur-le-respect-de-la-vie-privée-sur-linternet-et-la-liberté-dexpression>.

¹⁰⁵ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002173/217316f.pdf>.

¹⁰⁶ <http://www.itu.int/fr/wtpf-13/Pages/default.aspx>.

¹⁰⁷ <http://www.cyberbudapest2012.hu/>.

rôle essentiel en fournissant à la fois les investissements et l'appui technique nécessaires à la mise en place d'environnements politiques et réglementaires attrayants pour les investisseurs privés. La Banque mondiale a investi plus de 1,2 milliard de dollars des États-Unis dans le secteur des TIC dans 30 pays au cours des cinq dernières années.

110. L'élaboration de partenariats public-privé a constitué un thème récurrent dans ce cadre. Les organismes du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information ont encouragé, par des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, la mise en place de mécanismes novateurs de financement d'infrastructures et d'applications dans leurs domaines de compétence respectifs.

b) Gouvernance d'Internet

Renforcement de la coopération

111. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information a préconisé un renforcement de la coopération entre les gouvernements et les autres parties prenantes, secteur privé, société civile, communauté technique d'Internet et organisations intergouvernementales, dans leurs domaines de compétence et en fonction de leurs mandats respectifs, sur les questions de politique générale au niveau international concernant l'Internet¹⁰⁸.

112. Conformément à la résolution 66/184 de l'Assemblée générale, le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement a organisé une réunion ouverte à l'intention de tous les États membres et autres parties intéressées, afin de trouver un terrain d'entente pour renforcer la coopération.

113. Dans sa résolution 67/195, l'Assemblée générale a invité le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement à créer un groupe de travail chargé d'examiner le mandat du Sommet mondial sur la société de l'information en matière de renforcement de la coopération et, à ce titre, de recueillir des informations auprès des États membres et de toutes les autres parties prenantes et de les examiner, ainsi que de recommander les mesures nécessaires pour l'exécution de ce mandat. Elle a demandé que le Groupe de travail, où seront représentés de manière équilibrée les gouvernements et toutes les autres parties prenantes, présente son rapport à la dix-septième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement en 2014, à titre de contribution à l'examen d'ensemble des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information. Le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement a créé un groupe de travail sur le renforcement de la coopération composé de représentants de 22 États membres et a invité la société civile, les milieux universitaires, la communauté technique et des organisations internationales et intergouvernementales à désigner cinq représentants chacun. Les groupes régionaux et les groupes de parties prenantes ont organisé des consultations afin de nommer leurs représentants et le Président annoncera la composition finale du groupe au plus tard en mars 2013.

Forum sur la gouvernance de l'Internet

114. Le Forum sur la gouvernance d'Internet permet à toutes les parties prenantes d'échanger des connaissances et des idées sur le développement de l'Internet. Sa septième réunion annuelle s'est tenue à Bakou sur le thème de la gouvernance de l'Internet pour un développement humain, social et économique durable. Elle a rassemblé plus de 1 600 personnes originaires de 128 pays. Une réunion ministérielle de haut niveau s'est

¹⁰⁸ http://www.itu.int/wsis/documents/doc_multi.asp?lang=fr&id=2267/0, par. 35.

tenue immédiatement après le Forum sur le thème (Répondre aux problèmes d'un monde hyperconnecté»¹⁰⁹.

115. Les débats qui ont eu lieu lors des séances officielles du Forum sur la gouvernance de l'Internet ont été centrés sur cinq thèmes principaux: gouvernance de l'Internet au service du développement; gestion des ressources Internet critiques; sécurité, ouverture et respect de la vie privée; accès et diversité; et nouvelles questions relatives à l'Internet. Un résumé des débats a été présenté lors d'une autre séance formelle, au cours de laquelle les principes et cadres du Forum sur la gouvernance de l'Internet ont été examinés¹¹⁰. Un forum ouvert sur le renforcement de la coopération a été organisé conjointement par l'ISOC, l'APC et l'ICC-BASIS en parallèle à la réunion.

116. Le développement de forums régionaux et nationaux sur la gouvernance de l'Internet s'est poursuivi, 15 forums nationaux et 9 forums régionaux s'étant tenus en 2012¹¹¹. La même année a eu lieu le premier forum sur la gouvernance de l'Internet pour la région arabe¹¹² et le premier forum pour le continent africain, a tiré parti de l'expérience des forums sous-régionaux sur la gouvernance de l'Internet qui se déroulent actuellement.

117. Dans sa résolution 65/141 de 2010, l'Assemblée générale a invité le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement à mettre en place un groupe de travail sur les améliorations à apporter au forum sur la gouvernance de l'Internet. Ce groupe de travail a fait rapport à la quinzième session de la Commission¹¹³. Dans sa résolution 67/195, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Groupe de travail et a prié le Secrétaire général de présenter, dans ses rapports annuels sur la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, des renseignements sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations du Groupe de travail, en particulier sur le renforcement de la participation des pays en développement.

118. La huitième réunion du Forum sur la gouvernance de l'Internet se déroulera à Bali (Indonésie), en octobre 2013.

c) **Mesure de la contribution des TIC au développement**

119. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement est un forum au sein duquel l'ONU et d'autres institutions participantes à la collecte et à l'analyse de données sur les TIC au service du développement et à la mise en œuvre des résultats du SMSI entretiennent une collaboration. Douze organisations en sont membres. La Commission de statistique des Nations Unies a approuvé une liste élargie des indicateurs fondamentaux et a demandé au Partenariat de continuer à les examiner à la lumière des évolutions technologiques.

120. Le Partenariat a présenté une feuille de route pour le processus d'examen du SMSI+10 au Forum du SMSI. Il a entrepris une étude des métadonnées des gouvernements afin de vérifier l'existence des éléments nécessaires à l'évaluation des progrès vers la réalisation des objectifs du SMSI. La collecte de données sera effectuée en 2013 et sera suivie de la publication d'une évaluation quantitative des progrès réalisés en 2014.

¹⁰⁹ <http://www.intgovforum.org/cms/2012/Book/Baku%20Declaration%20Final%20version.pdf>.

¹¹⁰ <http://www.intgovforum.org/cms/2012/Book/Chairs.Summary.IGF.2012.pdf>.

¹¹¹ <http://www.intgovforum.org/cms/component/content/article/114-preparatory-process/1281-igf-initiatives-2012>.

¹¹² <http://www.igfarab.org/>.

¹¹³ A/67/65-E/2012/48.

121. L'UIT gère la base de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde, qui comprend quelque 100 indicateurs de plus de 200 pays et peut être consultée en ligne sur le portail «l'œil sur les TIC»¹¹⁴. L'UIT a également publié le rapport *Measuring the Information Society (Mesurer la société de l'information)* qui fait intervenir deux outils de mesure dans le domaine des TIC: l'indice d'accès au numérique (indicateur ICT Development Index) et le panier de prix des TIC. Le rapport présente des données sur les recettes et l'investissement et propose une nouvelle méthode pour mesurer la capacité des télécommunications¹¹⁵.

122. L'UIT a organisé la dixième réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde. La CNUCED a organisé une réunion sur la mesure du commerce électronique et a travaillé en collaboration avec d'autres organismes afin d'améliorer cet indicateur. Avec l'aide de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la CNUCED dirige les travaux menés sur les indicateurs relatifs au commerce des TIC et des services liés aux TIC.

IV. Conclusions et suggestions

123. Les institutions des Nations Unies et les autres parties prenantes ont entrepris l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats du SMSI dans la perspective de l'examen du SMSI+10 que l'Assemblée générale effectuera en 2015. Le Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement met au point une base de données documentaire complète afin de mesurer les progrès réalisés pour atteindre les indicateurs fixés dans le Plan d'action de Genève¹¹⁶ en 2003. Beaucoup a été fait depuis le SMSI et certains objectifs ont été dépassés mais des obstacles importants restent à surmonter, notamment pour faire en sorte que la société de l'information soit ouverte à tous.

124. Les TIC sont des vecteurs clefs du développement économique et de l'investissement, et ont des effets positifs sur l'emploi et la protection sociale. De nombreuses innovations, qui n'avaient pas été anticipées lors du SMSI, se sont produites, notamment le développement de l'Internet mobile, des réseaux sociaux et de l'informatique en nuage. Ces innovations, de même que la présence grandissante des TIC dans la société, ont eu des répercussions profondes sur la prestation des services publics, sur les relations entre les entreprises et les consommateurs et sur la participation des citoyens à la vie publique et privée. L'examen du SMSI+10 évaluera la contribution des TIC à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

125. L'examen des initiatives actuelles révèle que le développement du secteur local des TIC dans les pays en développement peut renforcer les effets positifs des TIC pour le développement et mieux les orienter. Cependant, il n'est pas facile de reproduire les expériences menées avec succès dans certains pays, comme en Inde. La contribution des TIC doit être stimulée grâce aux mesures prises par un ensemble d'acteurs, notamment les gouvernements, le secteur privé et les partenaires du développement.

126. Un ensemble de mesures prises par des organisations internationales et des partenaires du développement font l'objet d'une coordination et cette coordination plus poussée permet de mieux prendre conscience des problèmes existants et des mesures à prendre pour combler le fossé numérique.

¹¹⁴ <http://www.itu.int/ITU-D/ICTEYE/>.

¹¹⁵ <http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/idi/index.html>.

¹¹⁶ Par. 6.

127. Le cadre institutionnel mis en place par les textes issus du SMSI a beaucoup contribué à leur application. La collaboration entre les parties prenantes dans le cadre du Forum sur la gouvernance de l'Internet a permis de mieux comprendre les questions techniques et politiques relatives à l'Internet. Une plus grande attention sera accordée en 2013 au renforcement de la coopération sur les questions de politiques publiques internationales concernant l'Internet, comme prévu dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information¹¹⁷. Le Forum du SMSI est devenu un événement annuel très apprécié, qui concentre l'attention des différentes parties prenantes sur les grandes orientations du SMSI et d'importantes questions de politique publique comme la cybersécurité. Il a facilité la participation des diverses parties prenantes à la prise en compte des résultats du SMSI.

128. Le dixième anniversaire du SMSI marquera le début d'une nouvelle période qui s'inspirera des enseignements tirés des dix dernières années. Les TIC et leurs marchés continueront à se développer rapidement, ce qui aura des incidences profondes sur les économies, les sociétés et les cultures. L'UNESCO a élaboré le concept de «sociétés du savoir» inclusives pour les situer dans une perspective plus large qui concerne tous les aspects du développement humain, bien au-delà de la connectivité et de la technologie. Le potentiel des TIC pour contribuer à la réalisation des trois objectifs du développement durable que sont la prospérité économique, l'équité sociale sans exclusive et la protection de l'environnement est de plus en plus reconnu.

129. L'examen du SMSI+10 devrait apporter une contribution de poids à la réflexion que mènera l'Assemblée générale sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Les TIC joueront un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du développement durable. La participation de toutes les parties prenantes du SMSI sera décisive pour faire en sorte que les TIC soient pleinement intégrées à ces objectifs et que soient pérennisés les avantages qui en découleront.

¹¹⁷ Par. 68 à 71.